EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal d'Ecublens/VD

Séance du	:	**1er juin 2017**
Présidence	:	**M. Aitor Ibarrola**
Objet	:	**Préavis n° 2017/05** – Demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2017

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le préavis municipal n° 2017/05,
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

1) d'accorder à la Municipalité des crédits complémentaires au budget 2017 représentant au total une augmentation des charges de Fr. 321'700.00 (trois cent vingt et un mille sept cents francs) et une augmentation des revenus de Fr. 1'613'200.00 (un million six cent treize mille deux cents francs) conformément aux détails contenus dans les tableaux ci-dessus ;

2) de réduire le prélèvement prévisible dans le fonds de réserve générale d'un montant de Fr. 1'291'500.00 correspondant au résultat net des crédits complémentaires. Le prélèvement initialement prévu à hauteur de Fr. 1'998'100.00 est ainsi ramené à Fr. 706'600.00.

Le financement des charges nettes complémentaires est largement couvert par les revenus complémentaires.

PREND ACTE

que le résultat prévisible de la Commune pour l'exercice 2017 est dès lors arrêté comme suit :

Excédent de charges initialement prévu au budget 2017	Fr.	1'998'100.00
Charges complémentaires	Fr.	321'700.00
Revenus complémentaires	Fr.	- 1'613'200.00
Résultat intermédiaire (excédent de charges)	Fr.	706'600.00
Prélèvement dans le fonds de réserve générale	Fr.	- 706'600.00
Nouvel excédent de charges prévu au budget 2017	Fr.	-.-

Ainsi délibéré en séance du 1er juin 2017.

Le Président

Aitor Ibarrola

CONSEIL COMMUNAL ECUBLENS CANTON DE VAUD LIBERTÉ ET PATRIE

La Secrétaire

Chantal Junod Napoletano